



CHAMBRE DE
COMMERCE

Beauport •
Côte de Beaupré



Le Port de Québec: une vocation réfléchie ?

Le Port de Québec présentait mercredi dernier à la population de Beauport son plan d'utilisation des sols. En somme, ce plan présente les projets de développement de l'administration portuaire pour les installations dont elle est gestionnaire. On parle alors du secteur de l'Anse au Foulon, de celui de l'Estuaire (Bassin Louise et Pointe-à-Carcy) et du secteur de Beauport.

Le secteur de Beauport est bien entendu celui qui nous préoccupe essentiellement. En effet, on projette de développer de façon considérable son utilisation pour l'accueil des navires de grand gabarit. Pour ce faire, on prévoit une extension d'environ 600 mètres de la péninsule déjà existante.

Nous ne questionnons pas les chiffres avancés par le Port de Québec quant aux retombées économiques de l'activité portuaire. Nous sommes tous conscients qu'elles sont importantes. Ce que l'on peut questionner cependant est la vocation que l'on veut donner au littoral de la région de la capitale. Par quoi notre région se positionne-t-elle sur l'échiquier mondial: par son activité touristique ou par ses activités de transbordement ? Poser la question est en quelque sorte y répondre. C'est aussi d'ailleurs pourquoi la Chambre de commerce avait appuyé le projet de terminal à la Pointe-à-Carcy. Les battures, l'accès au fleuve, son point de vue sur la Rive-Sud, l'île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré sont un attrait unique, malheureusement sous-exploité, qui n'a rien à envier à aucune capitale dans le monde.

Nous avons un potentiel énorme à développer pour notre région et tant et aussi longtemps que plane un hypothétique «développement industriel» de ce secteur du Port, aucun investissement ne pourra être réalisé pour le mettre en valeur. Le plus triste de cette saga qui perdure, c'est que l'on réserve ce site pour des éventualités de marché dont l'aboutissement reste incertain. Pendant ce temps, l'administration portuaire nous impose un statu quo stérile. Les gens d'affaires ne peuvent être d'accord avec la période de latence que nous impose le Port.

Me Patrick Simard
Président

Pour vos commentaires
www.ccbcb.qc.ca
ou 663-0777

Beauport Express